

Diplôme Universitaire ETHIQUE DES ACTEURS PUBLICS

Programme des enseignements

Année universitaire 2024-2025

Volume
horaire annuel
103 heures

Module 1 : Approche conceptuelle de l'éthique publique (16h)

Les notions et concepts de l'éthique	4h
L'approche historique de l'éthique	4h
Les principales approches en éthique juridique et politique	8h

Module 2 : Approche juridique de l'éthique publique (75h)

Les instruments (40h)

Droit public et éthique :	22h
- Les contrats publics	12h
- La gestion des conflits d'intérêts	6h
- Les cumuls d'activités des agents publics	4h
Droit pénal et éthique	12h
Santé publique et éthique	6h

Les acteurs (35h)

Les acteurs judiciaires (acteurs généraux, PNF...)	12h
Les acteurs administratifs spécialisés (AAI, Cour des comptes...)	8h
Les chercheurs	3h
Les associations	4h
La presse d'investigation	4h
Les individus	4h

Module 3 : Approche pratique de l'éthique publique (12h)

Conférences d'actualité	6h
Etude de cas	6h

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr

N° SIRET
130 028 061 00260

N° Déclaration activité
84630531763



Responsables pédagogiques

Christophe TESTARD

Professeur de droit public à l'Ecole de Droit, UCA

Christophe.TESTARD@uca.fr

Fabien BOURCEREAU

Référent local d'ANTICOR